



VILLE DE GENAY

**FOURNITURE ET POSE DE
VOLETS POUR L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE DE GENAY**

Marché n° 10/04/005

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

19 MAI 2010 avant 12 heures

Acte d'Engagement

SOMMAIRE

1. CONTRACTANT

2. PRIX

3. DÉLAIS

4. PAIEMENT

Je soussigné :

Nom et prénom :

Agissant en qualité de :

Pour le compte de la société :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET :

N° RC :

N° code APE :

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents, à exécuter le service dans les conditions ci-après définies :

**FOURNITURE ET POSE DE
VOLETS POUR L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE DE GENAY**

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres fixées dans le Règlement de Consultation.

2. - PRIX

L'ensemble des services à exécuter sera rémunéré par application du Bordereau des Prix Unitaires, **joint obligatoirement en annexe.**

3. - DÉLAIS

L'entreprise devra intervenir impérativement pour ces travaux hors la présence des enfants soit à effectuer entre le 5 et 20 juillet 2010.

4. - PAIEMENT

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de :

Titulaire du compte :

Domiciliation :

Code Banque :

Code Guichet :

N° de compte :

Clé R.I.B. ou R.I.P. :

Il sera **impérativement** agrafé au présent document un R.I.B.

Le paiement par acompte est possible sur présentation d'une facture intermédiaire détaillée précisant les travaux réalisés ou le pourcentage d'achèvement de ceux-ci.

J'affirme (Nous affirmons), sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts (nos torts) exclusifs, ne pas tomber sous le coup des interdictions prévues aux articles 43, 44 et 44-1 du Code des Marchés Publics.

Fait en un seul original

à ,le

(Mention manuscrite "Lu et approuvé"
Cachet de l'entreprise, signature, nom et
qualité du signataire)